

# Bulletin de Santé du Végétal

## Vigne

### Champagne-Ardenne

BSV du 06/06/2012 - semaine 23

#### A RETENIR CETTE SEMAINE :

**Mildiou** : risque épidémique toujours élevé. Rester très vigilant.

**Oïdium** : début de sensibilité des parcelles en toute situation au stade 17 "10 à 11 feuilles étalées".

**Tordeuses** : vols de première génération terminés. Peu de glomérules observés.

**Note nationale « abeilles »** (voir page 3)

Début floraison.



#### Stades phénologiques

La baisse des températures annoncées pour le milieu de semaine dernière ne s'est pas réellement produite. La vigne a donc continué à pousser sur un rythme assez soutenu au cours des 7 derniers jours. Environ 2 à 3 nouvelles feuilles ont été formées en une semaine. Les stades phénologiques relevés ces derniers jours sont globalement comparables à la moyenne décennale. Les premières fleurs sont signalées depuis quelques jours. En secteurs hâtifs, le stade 19 "Début de la floraison" est mentionné. La floraison devrait bientôt s'enclencher. Les prévisions météorologiques des prochains jours, pour le moment pessimistes (températures fraîches et pluies), conditionneront la durée de la fleur.

Chardonnay : stade 18 "11 à 12 feuilles étalées" à stade 19 "Début de la floraison".

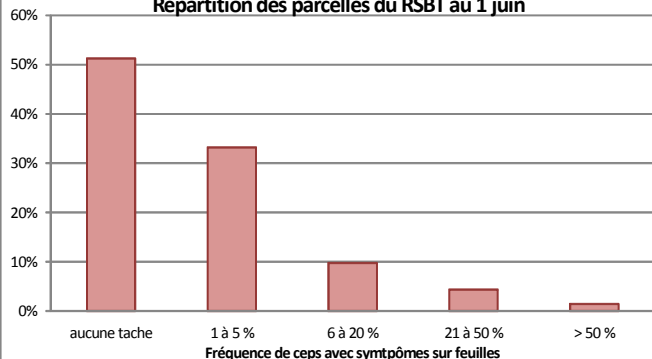
Pinot noir : stade 17 "10 à 11 feuilles étalées" à stade 18.

Meunier : stade 16 "8 à 9 feuilles étalées" à stade 17.

#### Mildiou

##### Mildiou sur feuilles

Répartition des parcelles du RSBT au 1 juin



#### Situation

La situation au vignoble a évolué depuis la semaine dernière notamment en Côte des Bar, région où les plus gros cumuls d'eau ont été enregistrés entre le 20 et le 22 mai dernier, et, dans une moindre mesure, dans l'Axonais et l'ouest de la Vallée de la Marne. Sur le reste du vignoble, dans la grande majorité des situations, peu de nouveaux symptômes sont signalés. Toutefois dans les parcelles déjà bien touchées en début de campagne où une évolution des symptômes sur feuilles est observée.

Sur le réseau SBT, on note la présence de mildiou sur 1 parcelle sur 2. Une grande majorité des parcelles (2/3 des parcelles concernées) présentent moins de 5 % des ceps avec symptômes (1 pied sur 20). Globalement, sur ces dernières, la situation mildiou semble pour le moment bien contenue. Les parcelles les plus touchées se situent sur les communes de Baulnes-en-Brie, Cernay-les-Reims, Germigny, Valnault-le-Châtel, Barbonne-Fayel, Champillon, Essoyes, Bligny, Saint-Usage, Val-de-Vière, Merfy, Balnot-sur-Laignes et Fontette.

Sur grappes, des inflorescences en forme de crosse avec présence de rot gris sont également observés (4% des parcelles du RSBT). Ces symptômes sont à relier aux événements contaminants enregistrés entre le 5 et le 22 mai. Pour celles des 20, 21 et 22 mai, il est possible que de nouveaux symptômes s'extériorisent encore dans les prochains jours.

De nouveaux épisodes pluvieux ont été enregistrés, les 3, 4 et 5 juin, sur l'ensemble du vignoble. Le sud du Barséquanais, les secteurs de Vert-Toulon et le nord de la montagne de Reims ont été les plus arrosés (20 à 30 mm). D'après les abaques d'incubation (source Météo France - site Internet), les symptômes sur feuilles correspondants pourraient être visibles à partir du 11 juin.

#### Analyse du risque

Le risque épidémique est globalement élevé. Une grande vigilance s'impose, d'autant plus que des pluies sont régulièrement annoncées dans les prochains jours. Surveiller de près les prévisions météo.

Pour maîtriser au mieux le risque mildiou, la protection doit être raisonnée en privilégiant le principe de prévention. Dans les parcelles où l'état sanitaire est déjà fortement dégradé (plusieurs taches par pieds et/ou symptômes fréquents sur inflorescences), faire attention aux rosées. Elles pourraient induire de nouveaux repiquages en cas de défaut de protection.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 4 au 8 juin sur 204 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

## Oïdium

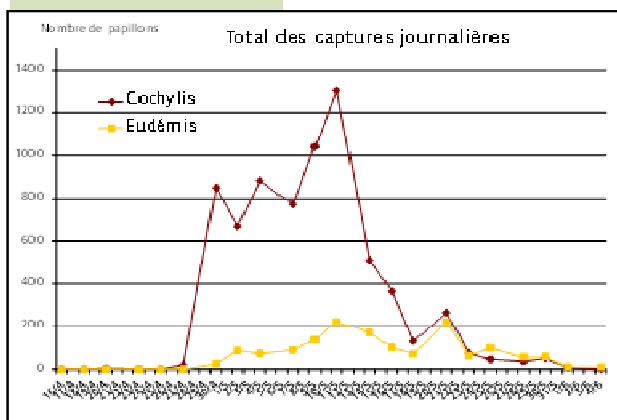
### Situation

Quelques symptômes épars sont observés au vignoble. Ils concernent principalement des parcelles avec une antériorité d'attaque sur grappes identifiée en 2011. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le profil de la campagne (cf. message de la semaine dernière).

### Analyse du risque

Le début de floraison marque le début de période de forte sensibilité des grappes à l'oïdium. Vigilance notamment dans les parcelles présentant déjà quelques symptômes sur feuilles et les parcelles à antériorité d'attaque sur grappes.

## Tordeuses



### Situation

Les vols de la cochylis et de l'eudémis sont maintenant terminés. Les glomérules sont plus facilement détectables, notamment dans les parcelles où les boutons floraux sont bien séparés. Ils sont formés de 3 à 5 boutons floraux. Les chenilles mesurent 2 à 3 mm.

Sur le réseau SBT, au 1er juin, des glomérules ont été observés sur seulement 3 parcelles (moins de 2 % du réseau) : Barbonne-Fayel, Moussy et Faverolles-et-Coëmy.

Sur l'ensemble des réseaux de surveillance champenois, dans la majorité des parcelles observées depuis ce lundi, le pourcentage de glomérules observés reste globalement faible. Il est le plus souvent inférieur à 10 % que ce soit en parcelles hors confusion sexuelle ou sous confusion sexuelle. Pour le moment, le maximum de glomérules signalés est de 14 glomérules pour 100 grappes, dans des zones hors confusion (Mardeuil, Oeuilly et Grauves – sources Magister et CIVC).

### Analyse du risque

La surveillance des glomérules se fait par l'observation de 50 grappes prises au hasard sur 1 aller-retour dans la parcelle (1 grappe maximum par cep). Ne pas se limiter aux entrées de routes.

Pour rappel, le seuil d'intervention est de 100 glomérules pour 100 grappes en parcelle non confusée et il est ramené à 30 glomérules pour 100 grappes en parcelle sous confusion sexuelle.

Pour le moment, la situation est conforme à celle attendue compte tenu de la faible activité de ponte constatée ces 3 dernières semaines. Le risque lié à la première génération des tordeuses est globalement faible.

## Botrytis

La pourriture grise est une maladie dont l'épidémie est extrêmement complexe. Le risque s'apprécie à la parcelle. Les mesures prophylactiques (réduction de la vigueur, travaux en vert, palissage soigné, limitation des blessures sur baies...) permettent de le réduire et peuvent suffire dans les parcelles peu ou pas sensibles.

Pour plus de précisions se reporter à la note nationale botrytis 2011 consultable sur les sites Internet de la DRAAF Champagne-Ardenne et de la Chambre régionale d'agriculture Champagne-Ardenne.

## Black-rot

### Situation

Des symptômes de black-rot ont été détectés sur des parcelles situées sur les communes de Couvignon (lieu-dit "Ebvau") et de Jaucourt (lieu-dit "Georgivau").

Les événements pluvieux des 20, 21 et 22 mai puis des 3 et 4 juin ont pu être à l'origine des nouvelles contaminations. Les symptômes issus des pluies de fin mai pourraient s'exprimer prochainement et provoquer une évolution de l'attaque dans les parcelles insuffisamment protégées.

### Analyse du risque

Dans les parcelles concernées, la période de grande sensibilité des grappes vis-à-vis de cette maladie "début nouaison" à "fermeture de la grappe".

**Les abeilles butinent, protégeons les !  
Respectez la réglementation « abeilles »  
et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

1. Lors des périodes d'intervention sur des cultures peu mellifères mais en présence d'autres plantes en fleurs (semées sous couvert ou adventices) ou présentes dans un environnement à fort potentiel mellifère, dans les situations proches de la floraison des vignes ou lors de la pleine floraison, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température < 13 °C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
4. Si vos parcelles sont voisines de ces parcelles en floraison, porter une grande vigilance à vos traitements.
5. **Les traitements effectués le matin présentent un risque supplémentaire** pour les abeilles car le produit peut se retrouver dans les gouttes de rosée du matin, source vitale d'eau pour les abeilles.

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie-surveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau VIGNE : Appro-Champagne - Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - CIVC - Cohésis Vigne - COM-PAS - Coopérative Champagne Coligny - Coopérative de Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de l'Aube - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Aubeoise - Union Champagne - Viti-Concept.

Rédigé par le CIVC avec relecture de Magister, STAHL et DRAAF-SRAL.

Publication gratuite disponible sur les sites Internet [www.champagricra.fr](http://www.champagricra.fr) et [www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr)

Animation du réseau Vigne : Pascale Pienne, CIVC, 5 rue Henri Martin 51 200 Epernay - 03 26 51 34 39, [pascale.pienne@civc.fr](mailto:pascale.pienne@civc.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 4 au 8 juin sur 204 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.